



# Délibération du Conseil Municipal

Séance du 11 décembre 2024

Date de la convocation :  
**04 décembre 2024**

Membres	19
<b>Présents</b>	<b>18</b>
Pouvoirs	1
Votants	19
Pour	19

L'an deux mil vingt-quatre, le **quatre décembre à dix-neuf heures**,  
Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Gilles THIBAUT, Maire.

## **Membres présents :**

Monsieur Gilles THIBAUT Maire,  
Madame Marina DANTIC, Madame Annick NOSSEREAU, Madame Françoise ROUX, Adjoint,

Madame Lise DASSONVILLE, Monsieur Michel LEFEVRE, Monsieur Philippe JAMET, Monsieur Jacques QUEUDEVILLE, Madame Guylaine THIBAUT, Monsieur Patrick REGNIER, Madame Laurence VENNEVIER, Monsieur Yvan BOIDÉ, Madame Brigitte DELANOUE, Madame Angélique DUFRESNE, Madame Nathalie BEAUFILS, Monsieur Guillaume DELANOUE, Madame Lydie ROGER, Monsieur Jean-Marie BARLOUIS.

## **Membre excusé :**

**Membres excusés ayant donné pouvoir :** Monsieur Pierre DAVID a donné pouvoir à Monsieur Gilles THIBAUT

## **Membre absent :**

**Secrétaire de séance :** Guillaume DELANOUE



## **DCM : 2024-08-036**

5.3.6. Désignation des représentants - Autres

### **Remplacement de Monsieur TISON dans les commissions communales**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite au décès de Monsieur Jean-Pierre TISON, il est nécessaire de le remplacer au sein des commissions suivantes :

- Commission bâtiments,
- Commission urbanisme et cadre de vie,
- Commission voirie,
- Commission fêtes et cérémonies,
- Commission personnel,
- Commission finances,
- Commission MAPA.

Monsieur le Maire propose que M. Jean-Marie BARLOUIS prenne place au sein de ces commissions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide à l'unanimité la nomination de M. Jean-Marie BARLOUIS à l'ensemble des commissions mentionnées ci-dessus, à l'exception de la commission du personnel, qui restera composée du Maire et des adjoints.

Le secrétaire de séance,  
**Guillaume DELANOUE**

Le Maire,  
**Gilles THIBAUT**

Transmis en Préfecture le	<b>12/12/2024</b>
Reçu en Préfecture le	<b>12/12/2024</b>
Accusé de réception en Préfecture	
<b>037-213700743-20241211-2024-08-036-DE</b>	
Publication électronique le	<b>12/12/2024</b>

